



# NOCTURNES 13190

Fiche d'inscription  
ETE 2026

## MINEUR

Responsable de l'enfant :  Père  Mère  Représentant Légal

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_ Domicilié à : \_\_\_\_\_

Tel domicile : \_\_\_\_\_ Portable perso : \_\_\_\_\_

## L'enfant :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Portable perso : \_\_\_\_\_

- Inscrit celui-ci aux activités Nocturnes 13/190 pour la saison d'été 2026, ouvertes les lundis, mercredis et vendredis de 19h à Minuit (hors Lundi 13 Juillet).
- Il prendra le mini bus Lieu de descente (ex:Fontvieille) : \_\_\_\_\_  
(uniquement pour les retours sur Allauch)
- Retour parents ou responsable
- Retour seul
- Accepte d'être éventuellement photographié ou filmé pendant le déroulement d'une soirée, pour la diffusion, la rediffusion en intégralité ou en partie sur tout support de communication. Valable pour une durée d'un an, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment. La présente autorisation est personnelle et inaccessible, et ne s'applique qu'au support mentionné.

## Règlement :

- Le parent ou responsable légal doit remplir une fiche d'inscription et s'acquitter d'un droit d'entrée de 11€ pour toute la saison.  
L'adhérent a droit à un seul invité hors commune âgé de 14 à 25 ans pour toute la durée de la saison, qui doit **obligatoirement se présenter accompagné** de son « parrain » pour l'entrée et avoir rempli un dossier d'inscription complet et réglé également le droit d'entrée au service Jeunesse/ Prévention à Pié d'Autry.
- **Restauration sur place interdite**
- **Toute sortie** de l'enceinte du site **est définitive** pour la soirée.

**L'INSCRIPTION NE SERA VALABLE UNIQUEMENT SI LA FICHE EST  
RETOURNEE PAR UN PARENT OU UN RESPONSABLE LEGAL**

**JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT ET QUE LES  
DECLARATIONS PORTEES SUR CETTE FICHE SONT SINCERES ET VERITABLES.**

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature du parent ou responsable légal :

Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

« Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent » que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie d'Allauch, Place P. Bellot – 13190 Allauch.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné aux activités en relation avec le service Jeunesse/ Prévention. Vous pouvez également, pour des raisons légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.